



## FICHE D'IDENTITÉ DU SITE :

**Code :** FR 1102007

**Statut :** Zone Spéciale de Conservation / Directive européenne "Habitat"

**Région :** Ile-de-France / **Département :** Seine-et-Marne

**7 communes :** Courtacon, Leudon-en-Brie, Saint-Mars-Vieux-Maisons, Chartronges, Choisy-en-Brie, Marolles et Saint-Siméon

**Superficie :** 19 km de cours d'eau, 63,3 ha de milieux aquatiques

**Arrêté de désignation du site :** 17 avril 2014

**Approbation du Document d'Objectif (DOCOB):** 23 janvier 2013

**Président du Comité de Pilotage :** Monsieur Philippe DE VESTELE

**Structure animatrice :** Communauté de communes des 2 Morin

**Animateur :** Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique



## NATURA 2000, QU'EST-CE QUE C'EST ?

« Natura 2000 » désigne des sites naturels protégés **pour leur richesse en faune et/ou en flore** au niveau européen.

Natura 2000 est une volonté de valoriser les territoires en favorisant le **développement durable** et le maintien des activités socio-économiques.

Cette compatibilité entre activités humaines et préservation de la biodiversité est possible grâce à une réflexion locale et une **concertation** avec les acteurs et les populations concernés.

## DESCRIPTION DU SITE

Le site Natura 2000 "Rivière du Vannetin" se situe au Nord-Est de la Seine-et-Marne au cœur de la plaine de la Brie. Il est formé du lit mineur de la rivière du Vannetin, affluent du Grand Morin.

La rivière du Vannetin est classée en première catégorie piscicole. Située dans un contexte agricole encore varié et extensif, le Vannetin a conservé des écosystèmes naturels particulièrement riches pour la région Ile-de-France. Ce cours d'eau accueille des populations de **lamproie de Planer** (*Lampetra planeri*), de **chabot fluviatile** (*Cottus perifretum*) et de **mulette épaisse** (*Unio crassus*) qui sont les **trois espèces d'intérêt communautaire** recensées sur le site.

Le site est un **espace à enjeux forts** qui subit de nombreuses pressions telles que l'artificialisation des berges, le curage et recalibrage de lit mineur, l'eutrophisation de l'eau, etc. Les objectifs du DOCOB visent principalement à restaurer les habitats d'espèces, améliorer la qualité de l'eau, restaurer la libre circulation des espèces et sensibiliser les usagers et riverains du site.



## ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

### Lamproie de planer

La Lamproie de planer se reproduit de mars à mai dans des zones à courant moyen. Son nid est ovale, petit et élaboré avec les graviers et le sable du fond de la rivière. Plus de 30 individus peuvent s'y accoupler. Les géniteurs meurent après la reproduction. Les larves, après éclosion des œufs, se laissent dériver vers des zones de sédimentation (limon et vase) et y restent pendant 5 à 6 ans jusqu'à leur unique reproduction. L'espèce est présente **sur les secteurs qui comportent les habitats favorables à sa croissance et/ou à sa reproduction**. Elle se reproduit sur le site notamment à Saint Siméon. La migration obligatoire entre les lieux de croissance et les sites de reproduction, ainsi que sa petite taille, la rendent particulièrement sensible aux ruptures des continuités écologiques.



### Chabot fluviatile

Le Chabot vit sur les fonds de cailloux, de graviers, de blocs et dans des eaux fraîches. Il est actif tôt le matin ou en soirée mais reste discret et se cache parmi les pierres ou les plantes le reste du temps. Il se reproduit de février à juin. C'est le mâle qui construit le nid dans des zones de graviers et de pierres. Ce poisson a un comportement territorial et sédentaire. Il recherche sa nourriture en chassant à l'affût et en aspirant les proies passant à sa portée. **L'espèce est présente sur la majorité du linéaire du site Natura 2000. Sa reproduction est avérée** sur le site, bien que perturbée certaines années, du fait de facteurs ponctuels (pollutions, curages du lit de la rivière, prélèvements d'eau,...). La petite taille et les capacités de nage restreintes de cette espèce, la rendent particulièrement sensible aux ruptures des continuités écologiques provoquées par des chutes de très faible hauteur.



### Mulette épaisse

La Mulette épaisse est un mollusque d'eau douce qui s'alimente en filtrant les particules de matière organique présentes dans l'eau de la rivière. Elle est assez petite, entre 5 et 7 cm. Les individus peuvent vivre entre 20 et 30 ans. Ils sont sédentaires mais peuvent effectuer des déplacements dans le cours d'eau grâce à un appendice musculieux appelé « le pied ». En Ile-de-France, la Mulette épaisse est considérée **en danger critique d'extinction**. Au niveau mondial, la Mulette épaisse est classée parmi les espèces en danger. Le Vannetin est l'un des plus importants d'Ile-de-France pour la conservation de la Mulette épaisse. Il faut donc veiller à prévenir toute pollution et tout aménagement hydraulique.



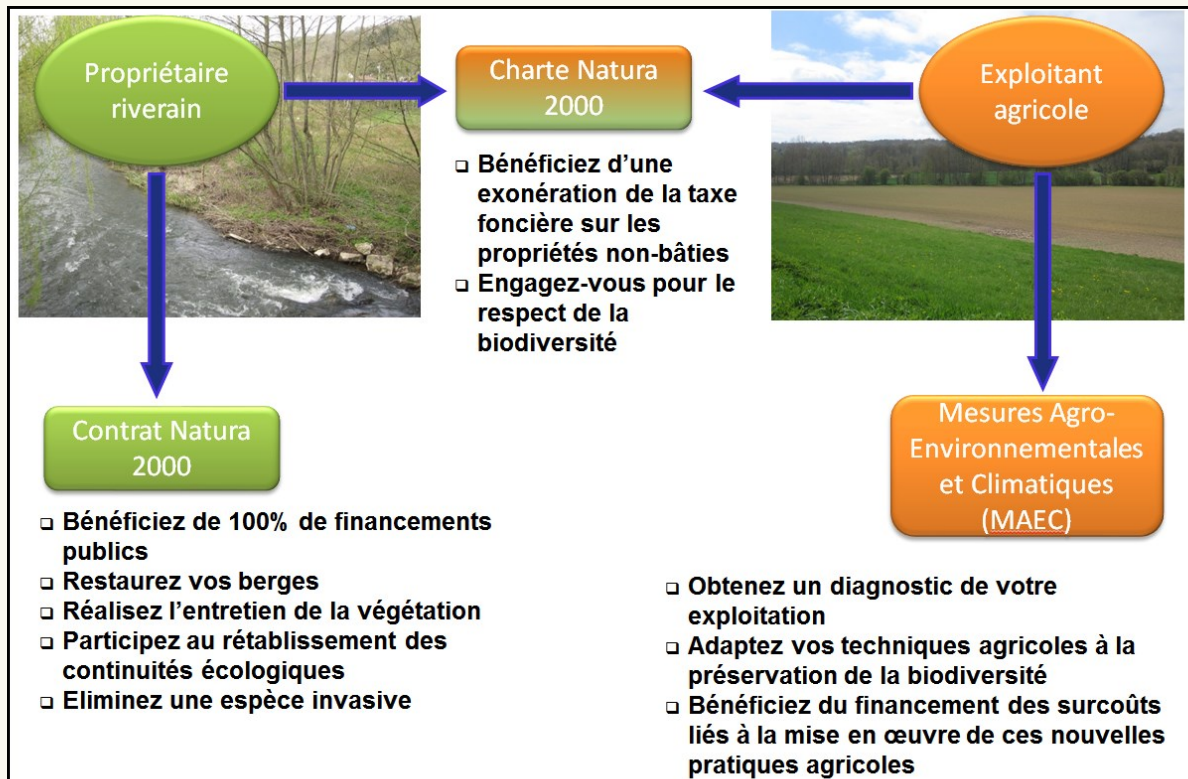
## QUELLES MENACES PÈSENT SUR LES ESPÈCES ?

- ◆ La fragmentation du milieu par les ouvrages
- ◆ Les travaux hydrauliques
- ◆ L'artificialisation des berges
- ◆ Le colmatage du fond de la rivière
- ◆ L'eutrophisation du milieu
- ◆ Les produits chimiques d'origines diverses, qui altèrent la qualité de l'eau
- ◆ L'abreuvement des animaux dans le lit de la rivière

### Espèces et habitats d'intérêt communautaire :

L'Union européenne a établi des listes d'espèces (animales et végétales) et des listes d'habitats à protéger au sein de sites Natura 2000. Ces listes représentent la biodiversité menacée sur le territoire européen. Ces espèces et ces habitats sont dits d'intérêt communautaire car ils constituent un patrimoine de diversité appartenant à chaque citoyen européen. Le devoir de la Communauté européenne est donc de mener une politique de préservation de chacun des habitats et espèces listés car ils sont considérés comme étant soit rares, soit présents sur une région géographique restreinte (espèce endémique), soit vulnérables (pressions anthropiques fortes pouvant entraîner leur extinction), soit en danger d'extinction.

## NATURA 2000, COMMENT Y PARTICIPER !



## LES ÉVALUATIONS D'INCIDENCES NATURA 2000

Sur un site Natura 2000, l'objectif est de concilier activités humaines et préservation de la biodiversité. Les évaluations d'incidences Natura 2000 sont là pour que chacun réfléchisse sur la façon de réaliser des travaux, des aménagements, une construction, une manifestation sportive, ..., pour éviter les impacts et ainsi préserver les espèces d'intérêt communautaire.

Vous pouvez consulter le site Internet de la Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne pour vous référer aux trois listes qui recensent les projets et les aménagements soumis à évaluation des incidences Natura 2000 :

<http://seine-et-marne.n2000.fr/en-savoir-plus/les-etudes-d-incidences-natura-2000>

## NATURA 2000, QUI CONTACTER ?

**Marion GRIMAUD**

Chargée d'études Natura 2000

[natura2000@federationpeche77.fr](mailto:natura2000@federationpeche77.fr)

Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique  
22 rue des Joncs, Hameau d'Aubigny  
77950 Montereau-sur-le-Jard  
01.64.39.03.08 / 06.82.43.25.37  
<http://www.federationpeche77.fr/>



## POUR EN SAVOIR PLUS

<http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/le-vannetin>